

- Groupe Guifettes France -

**SUIVI DE**  
**LA NIDIFICATION**  
**DES GUIFETTES EN FRANCE**

- Année 2008 -



**Coordination : J. Trotignon**

*Mars 2009*

## Introduction

Comme chacun pourra le constater, le mode de présentation du bilan annuel de la nidification des guifettes en France a quelque peu évolué ! Aux côtés de la synthèse habituelle figurent désormais des résumés de la nidification dans la plupart des régions concernées, rédigés par les coordinateurs locaux. Nous avons également ajouté une rubrique « Etudes », où nous présentons un état d'avancement du suivi effectué en Brenne sur les guifettes moustacs marquées avec des bagues couleur depuis 2002.

Cette nouvelle formule, évidemment bien plus complète que les précédentes, permettra à chacun de comparer, en toute objectivité, les caractéristiques de la nidification dans sa région avec celles des autres localités et de mieux apprécier l'influence des différents facteurs en jeu :

- état des habitats propices aux colonies : disponibilité, attractivité, niveaux d'eau,
- conditions météorologiques,
- dérangements éventuels : espèces exotiques envahissantes (ibis sacré), espèces à problème (sanglier, cygne), activités humaines (faucardage, élevage, etc),
- ressources alimentaires,
- fidélité aux sites de nidification.

Il serait vivement souhaitable, à l'avenir, que ces divers facteurs soient évoqués dans les différents résumés régionaux, de façon à ce que leur influence locale puisse être située dans le contexte national. A terme, en effet, les comparaisons inter régions pourraient nous permettre de mieux cerner les conditions écologiques qui déterminent les succès de reproduction et, partant, les actions de protection ou de gestion à mettre en oeuvre.

Dans les quatre régions d'étangs où nichent des guifettes, par exemple, il serait très intéressant de comparer les types de végétation utilisés par les colonies (nénuphars, nymphéas, renouées, châtaigne d'eau, etc), afin de hiérarchiser leur attrait relatif. L'intérêt des assecs estivaux - mis en évidence en Brenne depuis plusieurs années et reconnu cette année en Sologne - gagnerait, dans cet ordre d'idées, à être mieux évalué, afin de nous aider à travailler avec les pisciculteurs et/ou les chasseurs, qu'ils soient propriétaires ou simples locataires des étangs.

Point n'est besoin de rappeler, en effet, que l'intégration des activités économiques locales dans les modes de préservation préconisés pour les oiseaux ne peut que favoriser la prise en compte de nos attentes en termes de conservation.

La rubrique « Etudes », quant à elle, pourrait certainement, à l'avenir, s'enrichir d'autres contributions scientifiques ou, sous une autre appellation, s'élargir pour aborder des aspects plus techniques : pose de radeaux de nidification, protection des colonies, conventions de gestion, régulation des espèces exotiques, contrôles visuels d'oiseaux bagués, etc...

Une question, enfin : ne serait-il pas pertinent d'envisager un programme de baguage coloré national pour la guifette moustac, afin de préciser - parmi bien d'autres résultats exploitables - les échanges qui peuvent se produire entre régions de nidification ?

En conclusion, vous l'aurez compris : vos remarques et suggestions seront les bienvenues pour faire évoluer ce bilan national ou les suivis de terrain... si tel est votre souhait !

Jacques Trotignon  
Coordinateur national

« [rncherine.direction@wanadoo.fr](mailto:rncherine.direction@wanadoo.fr) »  
Maison de la Nature et de la Réserve  
36290 Saint-Michel-en-Brenne  
Tél. : 02 54 28 11 01

*Tous nos remerciements à Christophe Perelle pour nous avoir permis d'utiliser ses très belles photos de Guifettes moustacs prises en Brenne !*

# 1. BILAN NATIONAL DE LA NIDIFICATION

## ***GUIFETTE MOUSTAC***

	Nombre de colonies	Nombre de couples	%
Sologne	13	326	9 %
Brenne	23	837	23 %
Forez	4	126 - 154	4 %
Dombes	9	491	13 %
Lac de Grand Lieu	6	907	24 %
Grande Brière	5	960 - 1020	27 %
<b>TOTAL</b>		<b>3 647 - 3 735 c.</b> moy. : 3 691 c.	

L'année 2008, quoique moins exceptionnelle que 2007, constitue néanmoins une excellente année pour la guifette moustac avec un total national voisin de 3 700 couples nicheurs (voir tableaux et figure).

La Loire-Atlantique, qui attire toujours un nombre croissant d'oiseaux, a retenu à elle seule 52 % des effectifs français ! Après s'être regroupés sur Grand Lieu en début de saison, les quelque 4 000 oiseaux présents se sont finalement reportés pour la moitié d'entre eux sur la Brière pour la nidification proprement dite. Les hauts niveaux d'eau de printemps, conjugués avec l'explosion des densités d'écrevisses de Louisiane - dont les effets sur la végétation aquatique sont dramatiques - ont en effet contribué à retarder la pousse des nénuphars sur le lac et dissuadé une partie des oiseaux de s'installer.

En Brenne, le bilan, quoique inférieur à celui de 2007, demeure très satisfaisant (837 couples), alors qu'en Dombes les effectifs nicheurs accusent une nouvelle baisse (491 couples) et que la production de jeunes est l'une des plus faibles enregistrées depuis 1990 ; un cas de destruction de colonie par faucardage est, hélas, encore à signaler dans cette région...

Les bons résultats enregistrés dans les deux dernières régions de nidification françaises sont enfin à souligner : loin des 200 couples de 2007, ce sont 326 couples qui ont niché en Sologne - où plusieurs colonies se sont installées sur des étangs remis en eau après un an d'assec - et 126 à 154 c. dans le Forez.

## ***GUIFETTE NOIRE***

	Nombre de colonies	Nombre de couples	%	Nombre de jeunes envolés
Sologne	0	0		
Brenne	1	1/2	0,5 %	0
Marais Poitevin	3	25	12 %	4
Marais de Rochefort	2/3	11 - 12	5 %	8
Lac de Grand Lieu	2	30	14 %	ca 10
Grande Brière	8	140 - 150	68 %	1,5 à 2 j/c
<b>TOTAL</b>		<b>207 - 219 c.</b> moy. : 213 c.		

Avec une moyenne de 213 couples nicheurs, le bilan de la reproduction en 2008 est honorable (voir tableaux et figure). La Loire-Atlantique constitue, comme pour la moustac, le bastion de l'espèce en France cette année, avec pas moins de 82 % des effectifs reproducteurs, essentiellement localisés en Brière où les niveaux d'eau favorables ont permis une bonne production de jeunes. A signaler toutefois, à Grand Lieu, plusieurs cas de destruction de nids contenant des oeufs par l'ibis sacré...

Dans les Marais de l'Ouest, le nombre de couples nicheurs en 2008 est proche de celui noté en 2007. Cependant, le nombre de jeunes envolés est deux fois moins important qu'en 2007 (12 seulement pour les deux régions)... Il faut signaler d'ailleurs qu'un acte de vandalisme avec destruction de pontes et de poussins a entraîné l'abandon quasi complet de la principale colonie du Marais Poitevin... d'où parviendront néanmoins à s'envoler les 4 seuls jeunes arrivés à terme cette année sur toute cette zone humide !

En Brenne enfin, après l'embellie de 2007, l'année est à nouveau très mauvaise avec 1 (ou 2) couple(s) seulement, qui ne donneront aucun jeune à l'envol...

### Observateurs/coordonateurs ayant participé à l'enquête 2008 :

Les noms des coordinateurs régionaux sont indiqués avec leurs organismes de tutelle correspondants.

- **Sologne** : F. Pelsy (Sologne Nature Environnement) « [dendrobate@9online.fr](mailto:dendrobate@9online.fr) »
- **Brenne** : T. Williams (LPO Brenne) « [lpo.brenne@aliceadsl.fr](mailto:lpo.brenne@aliceadsl.fr) »  
J. Deberge, J. Trotignon, L. Van Ingen, J. Vèque, R. Vioux.
- **Forez** : E. Vericel (LPO Loire) « [loire@lpo.fr](mailto:loire@lpo.fr) »
- **Dombes** : M. Benmergui (ONCFS, dir. des Etudes et de la Recherche) « [maurice.benmergui@oncfs.gouv.fr](mailto:maurice.benmergui@oncfs.gouv.fr) »  
avec la participation des divers services de l'ONCFS et de la fondation Pierre Verots.
- **Marais Poitevin** : A. Texier (Parc Interrégional du Marais Poitevin) « [a.texier@parc-marais-poitevin.fr](mailto:a.texier@parc-marais-poitevin.fr) »  
A. Thomas, ADEV, J. P. Guéret.
- **Marais de Rochefort** : C. Egreteau (LPO) « [christophe.egreteau@lpo.fr](mailto:christophe.egreteau@lpo.fr) »  
V. Delecour.
- **Lac de Grand Lieu** : M. S. Reeber (SNPN) « [sebastien.reeber@wanadoo.fr](mailto:sebastien.reeber@wanadoo.fr) »
- **Grande Brière** : D. Montfort (Groupe Guifettes de Loire-Atlantique) « [dimontfort@wanadoo.fr](mailto:dimontfort@wanadoo.fr) »  
F. Diemert, J. L. Dourin, S. Gautier, A. Gentric, J. J. Guillou, B. Iliou, M. Maillard,  
W. Maillard, J. C. Merlet, G. Plaud, D. Raboin, P. Rambaud, A. Troffigué.



## **2. BILANS REGIONAUX**

### **SOLOGNE**

**Frédéric Pelsy**

(Sologne Nature Environnement)

#### Guifette moustac

Les effectifs de la guifette moustac augmentent régulièrement depuis quelques années en Sologne comme au niveau national. 2008 marque un pas important dans cette progression avec une augmentation de plus de 50 % des effectifs avec 326 couples sur 13 sites contre 195 couples sur 6 sites en 2007.

La nidification a cependant été perturbée par la montée des eaux sur certains étangs en mai, juin et même début juillet. Beaucoup de nids ont été noyés sur ces sites. Il est probable qu'un bon nombre de ces couples se soit réinstallé ailleurs car plusieurs installations ont eu lieu courant juillet à d'autres endroits. Cependant, nous ne disposons pas de chiffres précis sur le nombre de jeunes à l'envol pour l'ensemble de la Sologne.

Les milieux utilisés sont assez peu variés avec l'utilisation dans la totalité des cas de plantes flottantes (avec un peu plus de la moitié des sites de nidification sur des nénuphars).

La mise en « assec » des étangs est une pratique très favorable aux guifettes moustacs avec des étangs devenant très attractifs l'année suivant l'assec. En 2008, 35 % des couples étaient installés sur des sites en assec l'année précédente. Cette pratique tend à se développer lentement en Sologne depuis quelques années seulement, grâce à l'influence de la fédération des chasseurs du Loir et Cher qui incite financièrement les propriétaires d'étangs et grâce au bouche à oreilles. Le résultat recherché n'est pas forcément un effet sur la nidification des oiseaux sur le site l'année suivante mais plutôt une attraction du gibier pendant la saison de chasse. Les résultats sur l'ensemble de l'avifaune sont spectaculaires avec une augmentation souvent très importante de la biodiversité l'année suivante. Cette explosion de vie n'a pas toujours lieu et certains sites restent malheureusement semblables aux années précédentes.

#### Guifette noire

La guifette noire est en déclin prononcé en Sologne depuis plusieurs dizaines d'années et sa nidification n'est plus régulière actuellement. En 2008 aucun cas de nidification n'a été constaté contre 1 à 2 couples avec au moins un jeune volant en 2007.

Les causes de ce déclin sont probablement liées à la modification des habitats avec notamment la quasi-disparition des prairies humides qui est (ou était) son habitat solognot de prédilection pour nicher. Les derniers couples ayant niché avec de nombreux jeunes à l'envol avaient installé leurs nids en 2001 dans des anciens bassins de pisciculture qui étaient à peine en eau (sur quelques centimètres à quelques dizaines de centimètres) et offraient ainsi un milieu très attractif. Depuis, seuls quelques couples isolés tentent de se reproduire avec plus ou moins de succès.



## **BRENNE**

**Tony Williams et Jacques Trotignon**  
(LPO Brenne)

### Guifette moustac

En 2008, le recensement des couples nicheurs de guifettes moustacs en Brenne a concerné, comme à l'accoutumée, l'ensemble de la région. Nous pensons avoir trouvé l'ensemble des colonies et, hormis sur quelques étangs où la densité de la végétation a nécessité des estimations, le dénombrement des nids a pu être réalisé dans des conditions satisfaisantes.

L'espèce connaît des fluctuations interannuelles importantes avec une tendance à une augmentation sur le long terme. En 2008, bien que le nombre total de nicheurs accuse une baisse si on le compare aux effectifs records de 2006 et 2007, il s'agit malgré tout de la quatrième « meilleure année » depuis 1982, année qui marque le début du suivi précis de l'espèce en Brenne. Nous avons en effet dénombré 957 couples nicheurs sur 24 colonies.

Il importe toutefois de préciser que ces chiffres correspondent au nombre total cumulé des couples nicheurs inventoriés, obtenu sur la base d'un suivi réalisé entre début mai et mi août afin de tenir compte du grand étalement de la période de reproduction de l'espèce (pas de temps de 10 jours).

Les chiffres que nous retiendrons pour être comparés à ceux des autres régions françaises - où les résultats fournis chaque année concernent le maximum de couples recensés à une même date - sont pour leur part de 837 couples et 23 colonies.

La baisse d'effectif enregistrée en Brenne est probablement due, pour l'essentiel, aux mauvaises conditions météorologiques qui ont sévi durant la période de nidification. Outre ce résultat, le temps frais, agité et pluvieux du printemps a conduit au retard de l'apparition de la végétation et s'est traduit par un mauvais succès de reproduction, les poussins paraissant avoir souffert de la pénurie de proies, et notamment d'un déficit en sauterelles vertes (au moins sur certains sites). Signalons aussi la désertion d'une colonie de 133 couples du fait d'une prédation sévère des corneilles noires !

Les étangs les plus recherchés par les oiseaux restent ceux qui possèdent encore de vastes massifs de végétation flottante et notamment des nénuphars, les guifettes ayant une prédilection pour les nymphéas : plus de la moitié des couples nicheurs y a été recensée en 2008. Ce type d'étang, malheureusement, se raréfie toujours en Brenne, que ce soit sous l'action des ragondins et des rats musqués... ou du fait de l'homme, la désignation de la Brenne en ZSC, ZPS ou zone Ramsar n'ayant conduit à aucune évolution des mentalités !

Dans ce contexte, le rôle joué par les sites protégés (propriétés de la LPO, du WWF et du CREN Centre, Réserve naturelle de Chérine) prend tout son sens : grâce à leur politique de préservation de la végétation flottante, ils ont retenu cette année 30 % de l'effectif nicheur total (287 couples sur 957).

Enfin, la remise en eau des étangs après une année d'assez joué toujours de façon non négligeable dans l'établissement des colonies, même si l'attraction exercée, éphémère, ne dure guère au-delà d'une année en règle générale : 17,5 % des nicheurs ont occupé des étangs de ce type en 2008.

### Guifette noire

Un seul couple sur les 4 présents en Brenne ce printemps a niché, mais un prédateur a eu manifestement raison du ou des poussins qui sont nés (nourrissages observés)...



# **DOMBES**

**Maurice Benmergui**  
(ONCFS)

## Guifette moustac

### *Conditions générales et résultats*

Les conditions météorologiques, notamment une pluviométrie plus abondante encore qu'en 2007, et des niveaux d'eau extrêmement élevés, retardent considérablement la croissance des groupements végétaux. Les colonies peinent à se cantonner durablement sur des supports toujours plus fragiles.

La somme des effectifs maximums atteint par les colonies est de 626 nids. Nous retenons toutefois un effectif de 491 couples effectivement nicheurs ;

Cet effectif, comparable à celui de 2006, est, avec celui-ci, un des plus faibles enregistrés durant la période 1990/2008.

Au total 9 étangs ont accueilli une colonie en 2008. Avec l'année 2004 (8 colonies) et l'année 2007 (9 colonies), il s'agit d'un des plus faibles effectifs enregistrés depuis 1992. Le nombre de colonies est systématiquement inférieur à 15 depuis 2002. Il était systématiquement supérieur à 20 avant 1999.

Un seul étang accueille plus de 200 couples, il s'agit du même site qu'en 2007, qui culmine très temporairement à 222 nids; 2 autres colonies comptent respectivement 115 et 180 nids. Aucune des 6 autres ne compte plus de 20 nids (2 à 20 nids) ce qui est en soit exceptionnel !

La totalité des sites fournit une estimation de la production de jeunes volants.

Aux excellents résultats de la reproduction de 2007, les meilleurs enregistrés depuis 1992, avec 1 jeune produit par couple en moyenne, succède la plus faible production constatée depuis 1999, soit 0,6 jeune par couple en 2008. La production moyenne est estimée à 0,7 jeune volant par couple sur la période 1992/2007.

### *Conclusion*

La saison de reproduction des guifettes en Dombes s'achève sur un bilan négatif :

- un effectif reproducteur en baisse sensible,
- une production de jeunes parmi les plus faibles enregistrée depuis 1990.

Certains aspects des tendances évolutives de la Guifette en Dombes semblent pouvoir être corrélés assez aisément à une évolution locale des habitats et des pratiques. Cela ne suffit pas à expliquer le transfert de population constaté depuis quelques années vers des zones humides de l'Ouest du pays (Grand-Lieu, en Loire Atlantique) : des hypothèses fondées d'une part sur des tendances évolutives climatiques lourdes et des situations conjoncturelles (effets « année », conditions météorologiques exceptionnelles) seront donc avancées.

Le système de conventions appliqué depuis 1994 et destiné à protéger notamment du faucardage les colonies de guifettes a été abandonné pour la 1<sup>ère</sup> fois en 2008. Le motif en est le suivant : les faucardages sont peu fréquents (liés à la régression de la châtaigne d'eau, 1<sup>er</sup> végétal visé par cette pratique), et cette mesure n'est pas suffisante pour inverser les tendances de la diminution des colonies constatée en Dombes.

Nous maintenons qu'une telle mesure doit être réactivée (nous avons conclu en ces termes en 2007), au motif qu'une seule colonie sauvegardée est en mesure de renforcer significativement la production annuelle de jeunes de l'ensemble de la population locale.

Cette mesure doit être indépendante du programme Natura 2000 qui ne concerne au total que quelques dizaines d'étangs, dont peu sont directement concernés par la présence de la Guifette moustac (espèce prioritaire au titre de la Directive Oiseaux). De plus, Natura 2000 se fonde sur des contrats quinquennaux, et ne peut être appliqué avec la souplesse et la réactivité nécessaires à la protection de l'espèce.

Les mesures de non faucardage ne peuvent exclure à terme une action de restauration plus globale de la qualité des habitats, celle-ci sans doute en relation avec l'offre en herbiers aquatiques.

Toutefois, les guifettes disposant encore de nombreuses formations végétales *a priori* favorables en Dombes, on ne peut écarter l'hypothèse d'une éventuelle carence des milieux en ressources alimentaires, d'origine terrestre (insectes) comme aquatique, dans les tendances évolutives récentes.

La recherche des colonies sur l'ensemble de la Dombes est d'un coût particulièrement élevé. Une information auprès des gestionnaires, afin qu'ils signalent eux-mêmes la présence d'une colonie est souhaitable ; le retour de l'information n'est encore, et malgré tout, pas encore systématique.



## **MARAIS DE ROCHEFORT**

**Christophe Egreteau et Vincent Delecour**  
(LPO)

En marais charentais, au total 26 oiseaux ont fréquenté le marais de Rochefort (syndicat de marais de Voutron) entre le 1er mai et le 10 juillet.

Les guifettes se sont installées successivement sur 3 sites : les propriétés LPO en marais de Voutron du 6 mai au 17 juin sur des radeaux artificiels (6-7 couples ; 0 jeune produit) ; une parcelle d'un propriétaire privé toujours en marais de Voutron du 21 mai au 23 juin (6-7 couples également ; 0 jeune produit) ; et enfin une seconde parcelle LPO en marais de Voutron du 25 mai au 9 juillet sur radeaux artificiels (6-7 couples dont 5 seulement ont mené à bien leur reproduction : 8 jeunes volants produits).

Les conditions de nidification ont été bonnes : les niveaux d'eau étaient suffisants du fait des bonnes pluies de mars 2008 et il n'y a pas eu de brusques variations de niveau.

Les conditions météorologiques ont été également bonnes : pas de trop fortes pluies ou d'orages, pas de forts coups de vent durant les mois de mai, juin, juillet.

Le seul facteur négatif est la raréfaction voire la disparition de la végétation aquatique ou amphibie dans les dépressions prairiales inondées. Ce phénomène est lié à l'énorme population de ragondins, rats musqués et autres écrevisses de Louisiane dans les marais charentais ; les dépressions prairiales inondées ayant suffisamment de végétation aquatique pour accueillir des nids de guifettes sont de plus en plus rares.

Les colonies n'ont pas été dérangées par des intrusions humaines ou la présence de bétail puisque les 3 colonies ont fait l'objet d'une surveillance étroite et que les bovins pâturant sur les parcelles ont été retirés dès l'arrivée des guifettes. Les 2 décantonnements successifs restent donc une fois de plus inexpliqués...

### **En résumé :**

Au total on peut estimer que 18 à 21 nids ont été construits, mais il est certain que des couples se sont décantonnés et re-cantonnés sur un autre site une ou deux fois.

On peut estimer le nombre de couples nicheurs en marais de Rochefort à 11-12. Tous ces couples ont niché sur le marais de Voutron. Seulement 5 couples ont produit 8 jeunes volants sur les propriétés LPO (sur radeaux artificiels).

Il n'y a pas eu d'autre nidification de Guifette noire dans le reste des marais Charentais.





© René Lortie

## **MARAIS POITEVIN**

**Alain Texier**

(Parc Interrégional du Marais Poitevin)

### Guifette noire

Sur le Marais poitevin, le suivi 2008 a été coordonné par le Parc interrégional du Marais poitevin dans le cadre de l'observatoire du patrimoine naturel et principalement réalisé par Alain Thomas (bureau d'études). Nous estimons à 25 le nombre de couples reproducteurs de la Guifette noire dans le Marais poitevin. A la suite de l'abandon des deux colonies formées en première intention, différents mouvements de réinstallation de couples ont eut lieu. Malheureusement, ce sont seulement 4 poussins qui ont, très tardivement pris leur envol.

La totalité des colonies et les tentatives de nidification se situent dans les zones basses des prairies humides de l'ouest du marais, les milieux classiquement utilisés. Ces installations ont eu lieu sur des parcelles en gestion environnementale et des actions de protection ont été menées (pose d'enclos de protection face au bétail, pose de radeaux). A remarquer que sur un total cumulé de 37 pontes, seulement deux ont été déposées sur des radeaux.

Les causes d'échec ne sont, pour la plupart, pas connues mais relèvent probablement de prédateurs naturels pour les colonies les plus importantes. Pour certains cas de réinstallation de couples isolés, l'abandon est plus classique pour ce type de couples très souvent instables. Enfin, un acte de vandalisme avec destruction de pontes et de poussins a entraîné l'abandon quasi complet de la principale colonie de réinstallation. Malgré cet événement pitoyable, c'est ici que 4 poussins se sont envolés.

Sites	Milieux	Nombre de couples nicheurs	Jeunes à l'envol	Action de protection	Cause d'échec
Réserve de St Denis-du-Payré	Baisse	1*	Echec	Exclos et radeaux	inconnu
Communal de Lairoux-Curzon	Baisse	19 (ré-installation après les échecs des autres sites)	4 jeunes	Exclos	Destruction volontaire par un inconnu
Communal des Magnils-Reigniers	Baisse	7	Echec	Exclos et radeaux	Inconnu, prédation probable
Le Grand Mothais	Baisse	1	Echec	radeaux	?
Prédeville	Baisse	17	Echec		?
La Guiboterie	Aménagement de chasse	2*	Echec		?



# LOIRE - ATLANTIQUE

Sébastien Reeber  
(SNPN)

## Guifette moustac

A l'échelle de la Loire-Atlantique, l'année 2008 a vu un nouveau record d'effectif pour la Guifette moustac, avec un chiffre compris entre **1864 à 1927 nids** recensés. Si cette population est bien répartie cette année entre le lac de Grand-Lieu (907 nids) et la Grande Brière (957-1020 nids), le succès reproducteur est loin d'être homogène entre les deux sites. Cette espèce poursuit donc son augmentation dans le département et semble bénéficier de la complémentarité entre ses deux bastions, utilisant l'un ou l'autre dans des proportions variables, au gré notamment des conditions hydrauliques qu'elle y rencontre.

Globalement et avec le recul dont nous disposons aujourd'hui, il semble que les printemps secs favorisent le lac de Grand-Lieu et que les printemps pluvieux en font autant de la Brière. Il est toutefois notable que même lors des années favorables à Grand-Lieu, le taux de réussite des nichées n'atteint pas celui noté en Brière en 2008. Sur le premier site, de nouvelles craintes sont actuellement formulées à l'égard de l'Écrevisse de Louisiane *Procambarus clarkii*, dont l'impact sur la végétation aquatique est avéré. Sa présence, désormais massive, pourrait se montrer dangereuse pour la densité des herbiers à nénuphars fréquentés par la Guifette moustac, surtout lors des années où ces derniers sont déjà affectés par de hauts niveaux d'eau. Paradoxalement, cette même écrevisse pourrait se trouver à l'origine du bon taux de réussite en Grande Brière, constituant une ressource alimentaire illimitée et très accessible.

## Guifette noire

En ce qui concerne la Guifette noire, 2008 est très similaire à l'année précédente en terme d'effectif, avec un total de **180 à 190 nids**, dont classiquement 85 % environ en Brière (soit 150-160 nids pour ce site et 30 pour Grand-Lieu). Cependant, à la différence de 2007, l'envol en Brière semble avoir été bien meilleur, de l'ordre de 1,5 à 2 jeunes envolés par couple nicheur. Le principal problème qui a pu se poser localement en Brière relève de la mise à l'herbe du bétail, qui peut s'avérer gênante pour les guifettes lorsqu'elle est trop précoce.

## Guifette leucoptère

Enfin, l'année 2008 aura été marquée par le premier cas récent de reproduction de la Guifette leucoptère en France, en Grande Brière. Deux nids ont été trouvés, l'un contenant des œufs et l'autre un poussin, sans aucun résultat à l'envol semble-t-il.

### 3. ETUDES

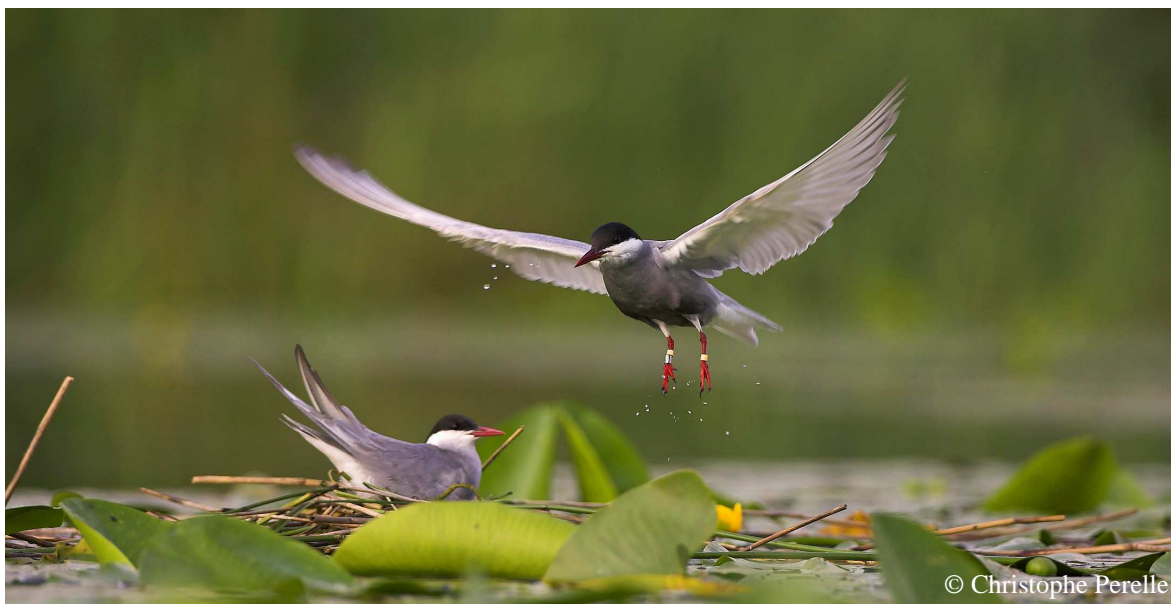
## Données issues du baguage des Guifettes moustacs *Chlidonias hybrida* en Brenne depuis 2002

**Laura Van Ingen**  
(RNN de Chérine)  
« [vaningen\\_laura@wanadoo.fr](mailto:vaningen_laura@wanadoo.fr) »

### Objectifs de l'étude

Dans la continuité des études initiées depuis 2001 en Brenne sur la Guifette moustac *Chlidonias hybrida*, un suivi de population de cette espèce a été effectué en 2008.

Depuis 2002, **502** individus ont été munis de bagues colorées afin de fournir des informations quant à la migration, la dispersion, la fidélité aux sites de reproduction, l'âge de la première reproduction et, à plus long terme, l'âge moyen de cette espèce.



### Résultats

- Depuis 2003

En six ans de suivi, **136** individus différents ont été contrôlés sur les 502 oiseaux munis de bagues colorées, soit un taux de contrôle total de 27,3 %. Au total, 15 individus ont été revus au cours de plusieurs années, dont 12 en 2008. Etant donné le nombre croissant d'oiseaux marqués en Brenne chaque année, le nombre de relectures de bagues augmente au cours des suivis. Ainsi, 3 individus ont été contrôlés en 2003 contre 82 en 2008.

Les résultats obtenus depuis six ans montrent que la probabilité de contrôle est plus importante pour les individus bagués deux à trois ans auparavant. Il est également possible de contrôler des individus dès leur première année. En effet, entre 2003 et 2008, 10 à 33 % des individus munis de bagues colorées étaient âgés de un an. Ceci peut supposer une faible mortalité juvénile.

Entre 2003 et 2008, la fidélité des Guifettes entre les lieux de baguage et de contrôle varie de 25 à 100 %. Plus spécifiquement, les individus bagués à l'âge adulte montrent une fidélité au site de reproduction plus importante que ceux bagués au stade poussin. En moyenne, sur les six années de suivis, 70 % des oiseaux bagués à l'âge adulte ont été contrôlés sur leur lieu de baguage contre 30 % pour ceux bagués au stade poussin.

Depuis 2003, les oiseaux sont revenus nicher à une distance située entre 0 et 220 kilomètres de leur lieu de baguage (moyenne de 13,2 km, la plus grande distance correspondant à des individus bagués sur le Lac de Grand Lieu en Loire Atlantique et revus en Brenne ou vice-versa). En ne considérant que les oiseaux bagués en Brenne et revus sur cette zone d'étude, la distance maximale s'élève à 20,6 km, et en moyenne à 6,1 km.

- En 2008

En ce qui concerne les résultats obtenus en 2008, 82 Guifettes marquées de combinaisons colorées différentes ont été contrôlées sur 20 étangs de la Brenne.

Au total, 9 individus sont revenus sur les sites de reproduction dès leur première année, soit :

- 10,4 % des individus bagués poussins en 2007,
- 13 % du total des individus bagués au stade poussin et revus en 2008.

La fidélité des oiseaux entre le lieu de baguage et le lieu de contrôle en 2008 s'élève à 24,6 % pour les individus bagués au stade poussin, et à 28,5 % pour ceux bagués adultes.

Cette année, la distance moyenne entre les lieux de baguage et de contrôle en Brenne est de 7,05 km. Cette distance atteint 11,6 km si les Guifettes baguées sur le lac de Grand Lieu et contrôlées en Brenne sont ajoutées.

Deux individus bagués à l'âge adulte en 2002 et contrôlés en 2008 attestent que la longévité peut excéder 7 ans. Cependant, une guifette âgée de 13 ans a déjà été reprise en 1963 au Maroc suite à son baguage en France en 1950.

Par ailleurs, la stratégie de reproduction dépend des conditions climatiques, de la prédation, de la densité des nids et/ou des capacités d'accueil du milieu. Cette année, une météo ponctuée d'orages au printemps a contraint certaines colonies de Guifettes à se déplacer. A cette occasion, il a été constaté qu'une femelle pouvait couvrir sur deux nids différents à quelques semaines d'intervalle, au sein d'un même étang ou sur un étang différent du premier site de ponte. Ces constats corroborent l'hypothèse d'une ponte de remplacement chez la Guifette moustac, en cas de conditions climatiques défavorables.

Des déplacements sont également possibles au cours des parades puisqu'un mâle a été observé en train de faire des offrandes sur un étang, puis de nourrir trois poussins un mois plus tard, sur un autre étang situé à plus de 5 km du premier site d'observation.

Les résultats obtenus cette année montrent à nouveau que la Guifette moustac recherche de nouveaux sites de reproduction d'une année sur l'autre. La mise en assec des étangs permettant la régénération de la végétation, ainsi que l'entretien des massifs de végétation flottante existants, sont donc des mesures de gestion primordiales quant à la conservation de cette espèce.

Par ailleurs, de nouvelles données concernant la stratégie de reproduction des Guifettes moustacs ont été recueillies sur différents sites. Une pression d'observation constante sur cette espèce dans les années à venir permettra d'approfondir nos connaissances indispensables à sa conservation.